



Veille

CENTRE D'ÉTUDES
ET DE PROSPECTIVE



Mai 2015

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog Veille Prospective & Évaluation du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (<http://veillecep.fr/>).

NB : La veille du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir d'un corpus d'environ 300 sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.

Julia Gassie
Chargée de mission Veille et Alimentation
Centre d'études et de prospective

POLITIQUES AGRICOLES

Les dimensions commerciales de la sécurité alimentaire : risques et opportunités

En mars dernier, l'OCDE a diffusé un document rédigé par J. Brooks et A. Matthews sur les rapports complexes liant ouverture commerciale et sécurité alimentaire, laquelle est considérée selon les quatre piliers classiques définis en 1996 (disponibilité, accès, qualité et régularité).

L'étude s'appuie pour l'essentiel sur une importante revue des travaux passés et conclut que, d'un point de vue général, l'ouverture commerciale améliore la sécurité alimentaire dans ses quatre dimensions mais présente, pour chacune d'entre elles, à la fois des effets positifs et négatifs, des risques et des opportunités. En ligne avec les préconisations habituelles de l'institution, ce constat conduit les auteurs à préconiser des politiques non commerciales : fourniture de filets de sécurité, d'outils de gestion des risques, mais aussi investissement dans la productivité agricole. Ils appellent également à soigner l'« économie politique » des réformes d'ouverture commerciale pour en faciliter l'acceptabilité par les parties prenantes et en assurer le succès.

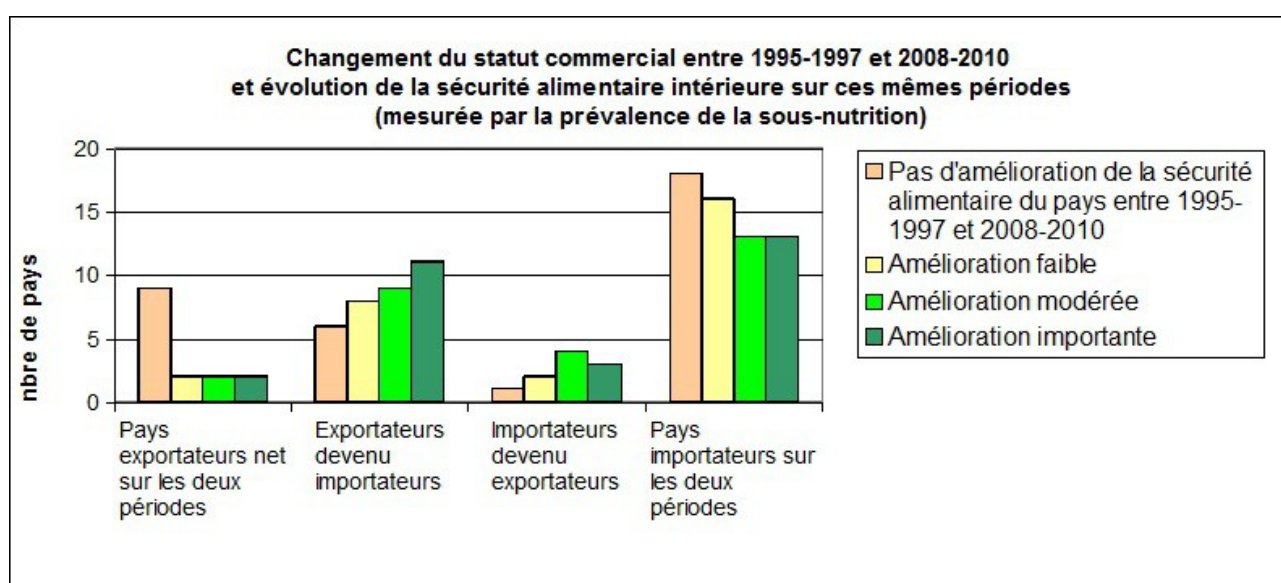
Au-delà de ces conclusions génériques, diverses tendances à l'échelle des États sont à souligner. Les auteurs définissent ainsi plusieurs indicateurs simples mais aux conclusions contrastées, permettant de qualifier le « risque » associé au fait de dépendre des importations pour assurer sa sécurité alimentaire. Trois méritent en particulier qu'on leur prête attention :

- « En moyenne » au niveau mondial, la part des importations alimentaires dans l'ensemble des importations est passée de 15 % en 1961 à 5 % aujourd'hui. Cette tendance cache cependant une certaine diversité (tendance baissière nette pour les petites îles mais moins évidente sur le long terme pour les pays les moins développés). Un taux relativement bas laisse penser qu'en cas de difficulté (flambée des prix à l'import), des substitutions d'importations sont possibles.

- Moins « rassurante », la capacité des pays à financer durablement leur dépendance alimentaire à l'importation par leurs exportations (et autres profits liés aux investissements à l'étranger) ne montre pas de tendance baissière évidente, voire au contraire une tendance à la hausse depuis 2007.

- Les auteurs calculent aussi des indicateurs de dépendance de pays importateurs à un nombre restreint de partenaires commerciaux. Ainsi, pour au moins 20 pays (11 en Afrique, 4 en Asie et 5 en Amérique Latine), plus de 50 % des importations cumulées de blé, riz et maïs, sont assurés par seulement les deux premiers fournisseurs de chacun de ces pays.

Au final, il semble pour les auteurs qu'il n'y ait pas de corrélation évidente entre le statut commercial d'un pays (importateur net ou exportateur net d'aliments) ou son évolution d'une part, et l'amélioration ou la dégradation de sa sécurité alimentaire d'autre part, comme en témoigne le graphique suivant :



Source : Brooks et Matthews, 2015, présentation CEP

Pierre Claquin, Centre d'études et de prospective

Source : OCDE

[http://www.oecd-ilibrary.org/docserver/download/5js65xn790nv.pdf?](http://www.oecd-ilibrary.org/docserver/download/5js65xn790nv.pdf?expires=1429780798&id=id&accname=guest&checksum=EF89349A44274691CEDA215A56F790B5)

[expires=1429780798&id=id&accname=guest&checksum=EF89349A44274691CEDA215A56F790B5](http://www.oecd-ilibrary.org/docserver/download/5js65xn790nv.pdf?expires=1429780798&id=id&accname=guest&checksum=EF89349A44274691CEDA215A56F790B5)

Crédits agricoles : que penser de la bonification des taux d'intérêt ?

Le département du Développement durable de l'Agence française de développement a mené une étude comparée sur l'expérience de trois pays – la France, les États-Unis et le Brésil – en matière de politique de bonification des taux d'intérêt en faveur de leur agriculture et de leur impact sur le plan de la modernisation du secteur, de l'augmentation des rendements et de l'accès durable au crédit.

En passant au crible le contexte et les politiques dédiées, et surtout en pointant les forces et les faiblesses des actions menées depuis leurs mises en œuvre, les auteurs ont *in fine* pu dégager de leur analyse – ceci malgré les différentes stratégies poursuivies par chaque pays – des

recommandations pratiques pour les pays en développement tentés d'utiliser cet outil pour accompagner leur secteur agricole.

Ces recommandations sont regroupées autour de cinq points clés :

- le contexte d'intervention et les modalités de mise en œuvre : idéalement un environnement économique stable et favorable avec l'appui au développement ou à la création d'intermédiaires financiers de proximité ;
- l'outil de bonification alliant un dispositif de bonification sain, régulièrement évalué et contrôlé, s'appuyant sur des intermédiaires financiers pouvant prendre des décisions d'octroi de crédit de façon indépendante tout en assumant les risques des prêts consentis au moins partiellement ;
- le ciblage de l'appui dans le cadre d'un financement d'investissements et/ou éventuellement d'intrants, élément fondamental d'efficacité et de maîtrise des coûts ;
- les conditions de prêt, financières et non financières, visant à mettre en place des comportements sains ;
- les mesures d'accompagnement, tant au niveau de l'emprunteur qu'à celui des intermédiaires financiers de proximité, pour assurer une bonne performance sur le plan technique et de gestion.

Tous ces points sont largement détaillés dans l'étude, et la maîtrise de l'ensemble de ces aspects serait un gage de bonne efficacité de la politique de bonification, tout en évitant de bâtir un système très coûteux et difficile à contrôler.

José Ramanantsoa, Centre d'études et de prospective

Source : Agence française de développement

<http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/A-savoir/29-A-Savoir.pdf>

Cour des comptes européenne – Instruments financiers dans le domaine du développement rural : erreurs du passé et défis à venir

Dans son rapport spécial n° 5/2015 du 28 avril, la Cour des comptes européenne présente les résultats d'un audit relatif à l'utilisation des instruments financiers – fonds d'emprunt et de garantie – dans le domaine du développement rural, au cours de la période de programmation 2007-2013. Il s'est agi pour la Cour de vérifier si ces outils ont été mis en place et gérés de façon appropriée et s'ils ont été efficaces, mais aussi d'évaluer l'impact des modifications apportées pour 2014-2020 sur les insuffisances constatées durant la période précédente.

La Cour fait le constat de l'inefficacité des instruments financiers utilisés en 2007-2013, du fait essentiellement de leur sur-capitalisation (montant versé au capital trop élevé par rapport au montant des prêts ou garanties accordés aux bénéficiaires finaux) et de la non-exploitation de leur potentiel en matière d'effet de levier (nombre d'euros de financement garantis ou versés à des activités rurales pour un euro de financement public investi) et de renouvellement (réutilisation de la dotation initiale). La Cour relève également une argumentation peu claire sur l'intérêt d'utiliser ces instruments, l'absence d'une information fiable et quantifiable justifiant les choix effectués (types de fonds, montant des capitaux affectés, estimation des besoins dans le secteur agricole) et une carence en matière de suivi et d'évaluation, tant au niveau de la Commission européenne (CE) que des États membres (EM).

Fin 2013, 700 millions d'euros ont été investis dans le secteur rural par l'UE et les EM *via* la mise en place de onze fonds de garantie et trois fonds d'emprunt entre 2009 et 2014 avec, pour les premiers, une surcapitalisation atteignant 370 millions d'euros. Seulement sept pays de l'UE ont été impliqués : Bulgarie, France, Italie et Roumanie pour les fonds de garantie, Grèce, Lettonie et Lituanie pour les fonds d'emprunt.

Concernant la période de programmation 2014-2020, la Cour estime que si le nouveau cadre juridique est susceptible d'améliorer les instruments financiers, obtenir l'impact souhaité en recourant davantage à ces outils ne sera pas aisé, surtout en cas de surcapitalisation persistante et de risque accru de dépendance aux subventions. Parmi les six recommandations qu'elle formule à l'intention de la CE et des EM, deux sont à souligner :

- « inciter plus efficacement les EM à mettre en place des instruments financiers en faveur du développement rural et à stimuler la demande des agriculteurs » ;
- renforcer l'efficacité des instruments financiers, « par exemple en établissant des normes et des valeurs cibles appropriées pour les effets de levier et de renouvellement ».

La Commission européenne, avec le concours de la Banque européenne d'investissement, s'emploie déjà à rendre plus attractive l'utilisation des instruments financiers ([voir à ce sujet un précédent billet sur ce blog](#)).

Christine Cardinet, Centre d'études et de prospective

Source : Cour des comptes européenne

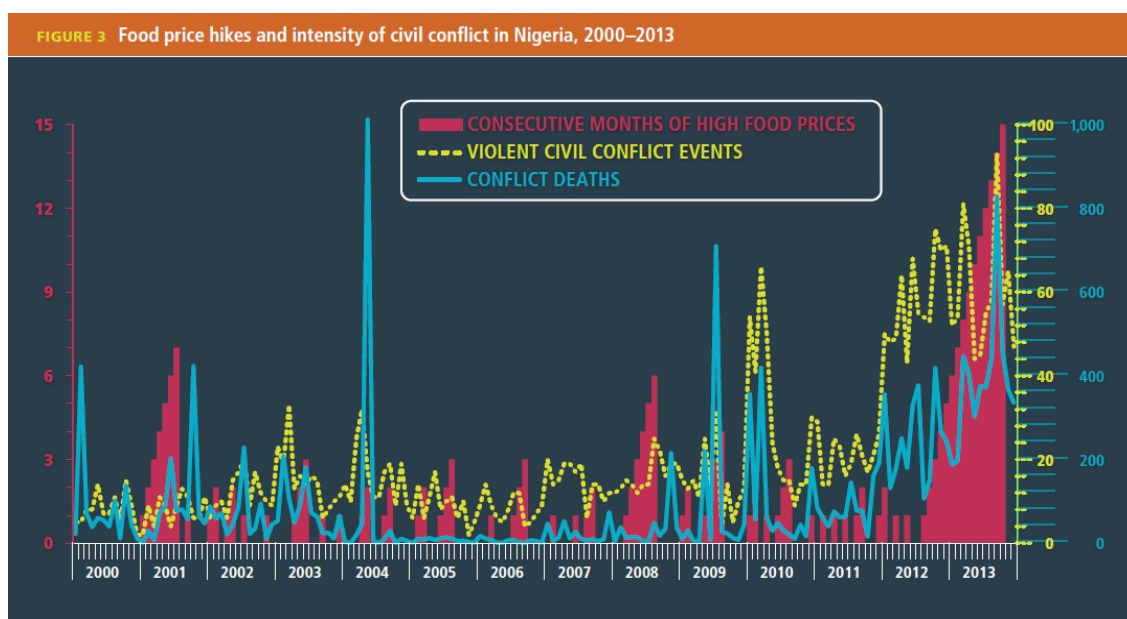
<http://www.eca.europa.eu/fr/Pages/DocItem.aspx?did=31658>

INTERNATIONAL

Agriculture et géopolitique : pour l'IFPRI, la hausse des prix alimentaires et les sécheresses figurent parmi les causes des conflits récents

En 2013, 46 % de la population dans les pays en développement habitaient dans des zones affectées par des conflits, contre 38 % à la fin de la guerre froide. Or, si l'insécurité alimentaire constitue une conséquence récurrente de ces conflits, elle peut également figurer parmi ses causes. Ce fut le cas notamment en Syrie, le pays ayant connu entre 2006 et 2010 (période précédant le soulèvement de 2011) de graves sécheresses. En analysant les conflits les plus récents, le chapitre 7 du nouveau *Global food policy report* de l'IFPRI apporte des recommandations destinées à renforcer la résilience de ces régions aux chocs extérieurs que peuvent être les hausses de prix alimentaires ou les sécheresses.

La récente escalade de violence au nord-est du Nigeria illustre le lien entre prix alimentaires et conflits. Une corrélation forte existe historiquement dans ce pays entre les hausses de prix des aliments et l'intensité de la guerre civile (voir graphique ci-dessous). Par ailleurs, au Mali, les sécheresses et l'avancée du désert, couplées à des politiques favorables à l'agriculture sédentaire au détriment du pastoralisme, ont contribué d'après les auteurs à attiser les tensions.



Source : IFPRI

La réponse à de telles crises et leur prévention passent, selon l'IFPRI, par des politiques destinées à renforcer la résilience des populations à ces chocs extérieurs. En matière de sécheresses, des exemples vertueux sont cités tels que le mécanisme d'aide alimentaire éthiopien, les systèmes d'information sur les prix ou les dispositifs de facilitation de l'accès au crédit. Concernant les chocs de prix alimentaires, les auteurs recommandent à court terme de conserver des mécanismes de sauvegarde contre les hausses brutales de prix mondiaux, en particulier pour les pays fortement dépendants des importations. L'utilisation de stocks comme stabilisateurs de prix a ainsi montré son efficacité dans des pays comme l'Inde, le Kenya ou la Zambie. À moyen terme, doivent être développées des politiques qui permettent de renforcer la « capacité de transformation » des foyers ruraux, incluant l'investissement dans l'amélioration de la productivité et du revenu des petits producteurs.

Dans la perspective de la définition d'un agenda international de développement post-2015, les auteurs concluent qu'une attention particulière doit être portée sur les instruments permettant d'augmenter, dans les zones de conflit, la résistance des systèmes alimentaires à des chocs extérieurs.

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Source : International Food Policy Research Institute
<http://www.ifpri.org/publication/2014-2015-global-food-policy-report>

Une expérience de motorisation partagée au Bénin par le biais des CUMA

La Fédération nationale des Coopératives d'utilisation de matériel agricole (FNCuma), la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont contribué à un rapport sur la pratique des Cuma au Bénin, publié fin avril. Ce rapport reprend l'historique et le fonctionnement des Cuma, ceux de leur réseau au Bénin et du partenariat franco-béninois. Il analyse les conditions de la pérennité de cette initiative et les conséquences de la motorisation sur l'activité agricole.

Suite à la création de la première Cuma en 1997, il existe aujourd'hui une centaine de coopératives béninoises regroupant environ 850 membres. Bien que le contexte socio-économique et institutionnel soit radicalement différent, l'objectif d'accès à la motorisation pour accroître la productivité agricole est le même que celui qui a prévalu en France après-guerre. Dans les deux pays, cette organisation est volontaire et repose sur de petits groupes solidaires d'agriculteurs : investissement en commun dans les équipements, organisation collective pour les utiliser et structuration en réseau (formation, représentation, échanges de pratiques). En effet, bien que les Cuma béninoises relèvent d'un modèle organisationnel « importé », les enquêtes menées mettent en évidence des groupes qui s'appuient sur une dynamique endogène forte. La création de la coopérative est ainsi une réponse à des problèmes techniques, économiques et sociaux, identifiés par les agriculteurs eux-mêmes, et les coopérateurs enquêtés montrent un fort attachement à l'égalité entre membres, à la démocratie et à la décision collective.

Les dispositifs de crédit quasi-inexistants et la difficulté pour trouver des équipements répondant aux besoins expliquent que 44 % des Cuma béninoises en soient encore au stade de la recherche d'équipement. Le rapport identifie ainsi plusieurs points d'importance : le développement de réserves financières pour les investissements à venir, bonne pratique pour assurer la pérennité des Cuma ; le rôle des financements publics pour accompagner cette dynamique collective de motorisation, qui reste marginale ; l'élaboration de politiques publiques fortes de mécanisation et de motorisation pour assurer un changement d'échelle.

Anne-Sophie Wepierre, Centre d'études et de prospective

Source : Fondation FARM
<http://www.fondation-farm.org/spip.php?article961>

Brève revue des acteurs clés des partenariats internationaux public/privé (PPP) pour la sécurité alimentaire

La *Food & Business Knowledge Platform* (initiative du ministère des Affaires étrangères allemand) publie ce mois-ci un rapport synthétique sur les grands partenariats public/privé (*public private partnerships* ou *multistakeholders partnerships*) internationaux comme outils de développement pour la sécurité alimentaire. De plus en plus de fonds sont en effet investis dans ce type de partenariats, y compris à une échelle nationale comme dans le cas de l'Allemagne. Le pari de ces programmes pour la sécurité alimentaire est, en facilitant les investissements privés dans le secteur agricole, en particulier en Afrique, d'améliorer le rôle des petits producteurs et entrepreneurs locaux dans les chaînes de valeur agricoles.

En s'appuyant plus particulièrement sur deux exemples, *African Agricultural Growth Corridors partnerships* et *The New Alliance for Food Security and Nutrition*, le document analyse brièvement les différentes parties prenantes de ces partenariats et leurs rôles respectifs : organisations internationales et gouvernements des pays de l'OCDE, gouvernements africains (ou asiatiques), grandes entreprises multinationales, ONG et fondations internationales, et représentants de la société civile et paysanne des pays destinataires. Reprenant les analyses faites par certaines ONG et fondations, il conclut à une asymétrie de pouvoir au détriment des populations locales, malgré les volontés affichées de les impliquer. Ce rapport montre également que peu d'études ont permis jusqu'à aujourd'hui de mesurer les impacts de ces programmes et que ce travail reste à faire. Il propose pour conclure différentes pistes de recherche dans l'objectif de comprendre et d'améliorer ce type de coopération : quelles sont les méthodologies adaptées à l'évaluation de ces actions ? Qui doit tenir le rôle d'évaluateur ? Comment les petits acteurs privés locaux et les grandes multinationales peuvent-ils effectivement travailler ensemble ?

Claire Deram, Centre d'études et de prospective

Source : *Food & Business Knowledge Platform*

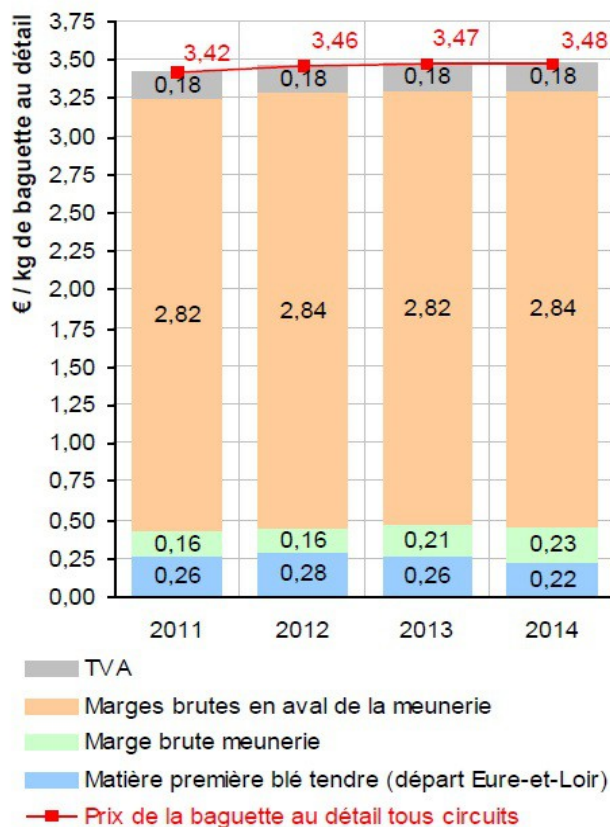
<http://knowledge4food.net/building-partnerships-with-whom/>

FILIERES

L'Observatoire de la Formation des Prix et des Marges publie son quatrième rapport

L'[Observatoire de la Formation des Prix et des Marges](#) (OFPM) a publié fin avril 2015 son rapport annuel au Parlement. Cet Observatoire, présidé par Philippe Chalmin et animé par Philippe Boyer à FranceAgriMer, a été créé en 2010 face au nouveau contexte d'instabilité des prix agricoles, dans le but d'apporter des informations et des analyses transparentes et partagées sur la formation et la transmission des prix dans les filières alimentaires, « de la fourche à la fourchette ». Avec ce quatrième rapport, l'OFPM compile désormais une somme d'informations considérables sur de nombreuses filières agricoles et alimentaires ; pour chacune d'elles, des méthodes d'analyse des données de prix (issus de l'Insee, de FranceAgriMer, de panels, etc.) ont été construites sur mesure. Par rapport à l'édition précédente ([voir un précédent billet sur ce blog](#)), ces analyses ont été largement enrichies sur certaines filières : c'est le cas notamment sur la filière pain, avec une décomposition plus fine du prix de vente consommateur, identifiant la marge brute de l'industrie de la meunerie (voir graphique ci-dessous).

Graphique 1. Composantes du prix moyen de la baguette, tous circuits (moyennes annuelles)



Source : OFPM d'après INSEE, FranceAgriMer, La Dépêche

Ces analyses filière par filière sont avantageusement complétées d'une approche macroéconomique sur les dépenses alimentaires globales des Français en décomposant cent euros moyens de dépenses alimentaires selon différentes branches de l'économie (voir par exemple le graphique ci-dessous).

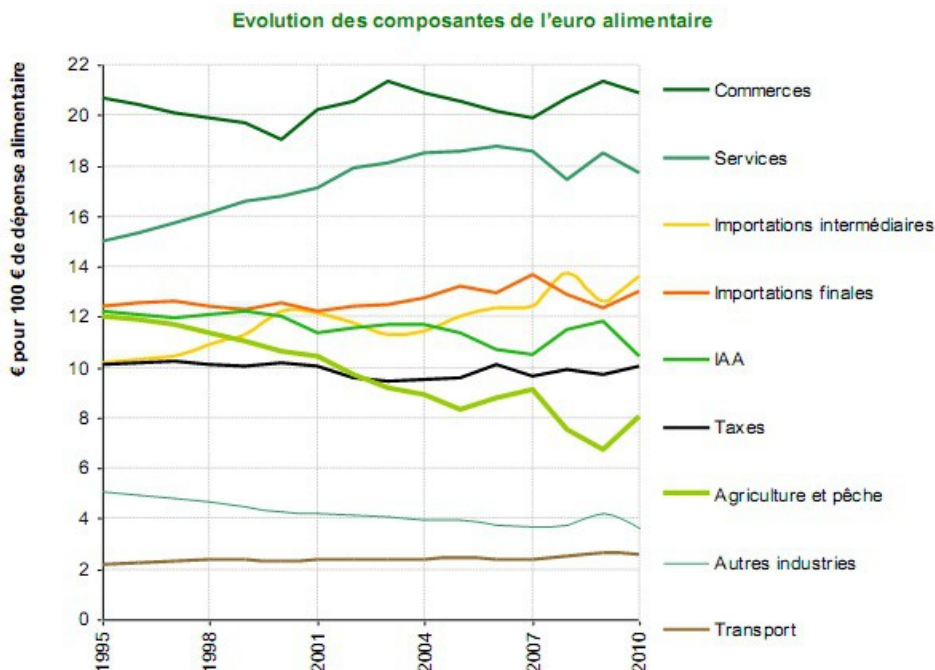
L'euro alimentaire en 2010 décomposé en production agricole, importations alimentaires, aval et taxes



(*) montant avant taxes et sans subventions aux produits.

Source : INSEE et Eurostat, calculs FranceAgriMer – OFPM d'après INRA

En déclinant cette décomposition entre secteurs sur la période 1995 et 2010 (voir graphique ci-dessous), les auteurs mettent ainsi en évidence la hausse régulière de la part des services dans les dépenses alimentaires des Français, la progression du poids des importations intermédiaires notamment liées à la hausse du prix de l'énergie, et la diminution du secteur agricole, compte tenu de la diminution des prix des produits agricoles sur la période. L'année 2010, dernière disponible, représente en revanche une nette rupture, liée à l'augmentation des prix agricoles.



Source : INSEE et Eurostat, calculs FranceAgriMer – OFPM d'après INRA

Au-delà de ces éléments, on dispose surtout aujourd'hui, avec ce rapport, d'une analyse sur une plus longue période sur l'instabilité des prix (laquelle perdure depuis 2008), et les différents schémas selon lesquels elle est amortie et absorbée par les maillons successifs des filières agricoles.

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

Source : OFPM

https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/Lists/Liste%20des%20etudes%20autres/Attachments/138/Rapport_2014_v17_.pdf

BIODIVERSITE

Une évaluation complète de la réglementation Natura 2000 dresse un tableau mitigé de l'état de la conservation de la nature en Europe

La Commission européenne a publié, le 20 mai dernier, un rapport sur l'état de conservation de la nature en Europe. Résultat d'une évaluation conjointe des directives « oiseaux » (2009) et « habitats » (1992), constitutives de la réglementation « Natura 2000 », il

représente le panorama le plus complet jamais réalisé dans ce domaine.

Même si, de l'aveu du commissaire européen à l'environnement, M. Karmenu Vella, « [ce rapport] brosse un tableau d'ensemble mitigé », il montre une amélioration du statut de certaines espèces et le succès de certaines mesures de conservation. Plus de la moitié des espèces sauvages d'oiseaux (52 %) sont en effet « hors de danger », mais 60 % des autres espèces protégées au titre de la directive « habitats » sont dans un état de conservation défavorable. Celui des habitats eux-mêmes est quant à lui moins satisfaisant et évolue défavorablement (cf. tableau ci-dessous).

État des populations et état de conservation des habitats et espèces de l'UE

État des populations (2008-2012)	OISEAUX	État de conservation (2007-2012)	ESPÈCES	HABITATS
Hors de danger	52 %	Favorable	23 %	16 %
Quasi menacée, en déclin ou décimée	15 %	Défavorable-insuffisant	42 %	47 %
Menacée	17 %	Défavorable-médiocre	18 %	30 %
Inconnue ou non évaluée	16 %	Inconnu	17 %	7 %

Source : Commission européenne

Le rapport pointe certaines pratiques agricoles comme l'une des menaces les plus importantes sur les écosystèmes terrestres : modification d'itinéraires culturels, surpâturage, abandon des systèmes pastoraux et utilisation d'engrais et de pesticides. Les modifications des conditions naturelles d'origine anthropique sont également citées (infrastructures notamment).

En conclusion, le rapport rappelle les efforts nécessaires pour atteindre les objectifs de la stratégie européenne pour la biodiversité à 2020, sans toutefois établir de recommandations. Les directives « oiseaux » et « habitats » font en effet en ce moment l'objet d'un [réexamen approfondi](#) dans le cadre d'un programme visant à améliorer les performances des politiques européennes (REFIT). Pour alimenter ce bilan, la Commission a également lancé une [consultation publique](#), ouverte jusqu'au 24 juillet 2015.

Clément Villien, Centre d'études et de prospective

Source : Commission européenne

http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-4965_fr.htm

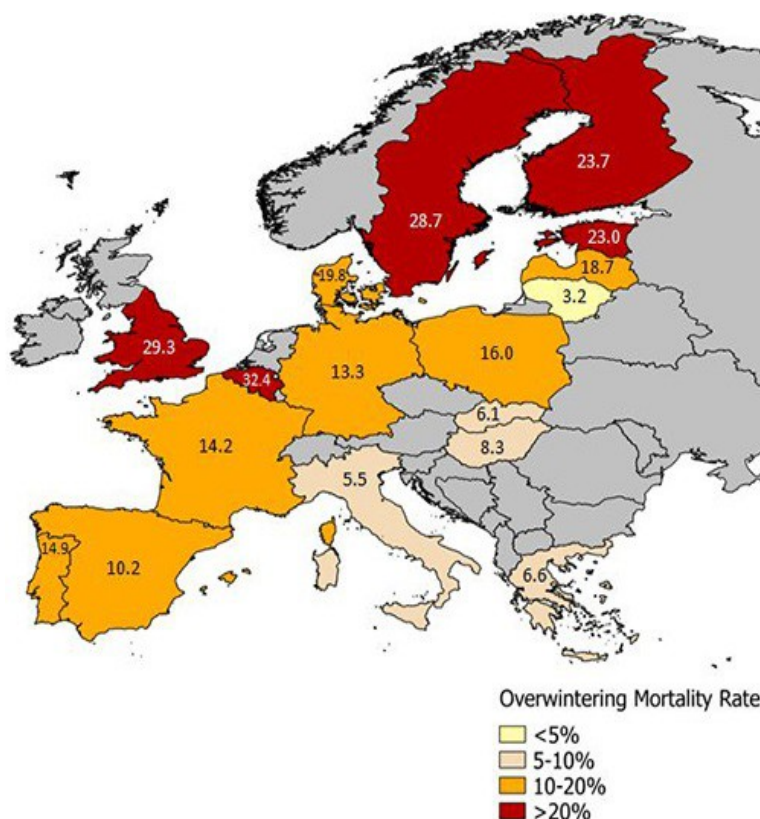
Première évaluation précise de la mortalité des colonies d'abeilles en Europe

La Commission européenne a publié, le 5 mai dernier, les résultats d'un programme de surveillance épidémiologique des colonies d'abeilles mené en 2012 et 2013 dans 17 États membres (EPILOBEE). Chaque pays a mis en place un protocole de collecte de données, harmonisé par le laboratoire européen de référence pour la santé des abeilles, dépendant de l'Agence de sécurité sanitaire française (Anses).

Le protocole consistait en une série de trois visites des colonies, à l'hiver 2012, au printemps et à l'automne 2013. En tout, plus de trente mille colonies ont fait l'objet d'une surveillance. Le taux de mortalité hivernale, compris entre 3,5 % et 33,6 %, est bien plus élevé dans le nord de l'Europe (28,8 % au Royaume-Uni, 28,7 % en Suède, 33,6 % en Belgique, etc.) que sur le pourtour méditerranéen (9,5 % en Espagne, 5,3 % en Italie, 6,6 % en Grèce, etc.). Un

taux de mortalité hivernale (voir carte ci-dessous) inférieur à 10 % est généralement admis comme acceptable. S'il est intermédiaire en France (14,1 %), le taux de mortalité durant la saison apicole est le plus élevé d'Europe (13,6 % alors qu'il ne dépasse pas 10 % dans aucun autre pays).

Mortalité hivernale dans les pays de l'Union européenne



Source : EPILOBEE 2012-2013

Conduits sur deux ans, ces travaux nécessitent d'être prolongés pour s'affranchir notamment des variations annuelles du climat. Les auteurs soulignent en effet que l'hiver 2012-2013 particulièrement froid explique sans doute, en partie, la surmortalité observée dans les pays d'Europe du Nord.

Le protocole ainsi établi apparaît comme prometteur selon les auteurs et pourrait pallier l'absence de dispositif de surveillance des abeilles pointé du doigt par l'Agence européenne de sécurité sanitaire (EFSA) en 2009. Toutefois, alors qu'un moratoire sur l'utilisation de quatre pesticides néocotinoïdes est en vigueur depuis décembre 2013 et que son extension à l'ensemble des produits de cette famille est évoquée, [plusieurs scientifiques ont déploré l'absence de la prise en compte de l'effet des pesticides](#) dans le programme EPILOBEE.

Clément Villien, Centre d'études et de prospective

Source : Commission européenne

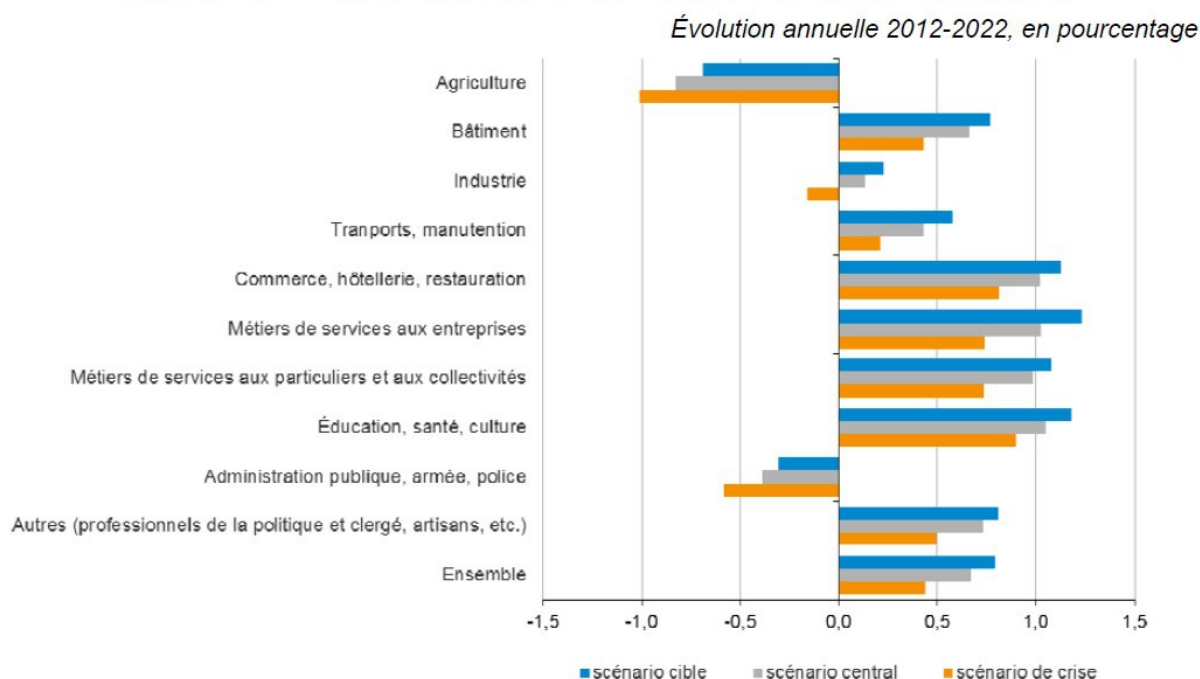
http://ec.europa.eu/food/animals/live_animals/bees/study_on_mortality/index_en.htm

L'agriculture dans la Prospective sur les métiers et les qualifications (PMQ 2022)

Publié en avril dernier, le nouvel exercice de prospective nationale des métiers et des qualifications, [Les Métiers en 2022](#), met en perspective « les grandes évolutions qui contribueront à façonner l'emploi et le marché du travail dans les années à venir ». Les projections de France Stratégie et de la DARES prolongent des tendances démographiques lourdes sur la période 2012-2022. Le vieillissement de la population sera « massif » – avec un flux de départs à la retraite des générations du *baby-boom* avoisinant 620 000 personnes par an –, mais il s'accompagnera d'une croissance de la population active et du travail des « seniors » suite aux réformes des retraites. Trois scénarios macro-économiques sont élaborés pour moduler ces tendances de fond. Ils se traduisent par 115 000 postes à pourvoir par an dans l'hypothèse basse, dite « de crise », contre 177 000 dans le scénario central et 212 000 dans le scénario le plus favorable « de croissance tirée par l'innovation », caractérisé par l'essor de nouvelles activités liées à la transition écologique.

Quelles sont les évolutions du monde agricole dans ces différentes hypothèses ? « Les agriculteurs, éleveurs et sylviculteurs devraient connaître comme par le passé d'importants flux de départs en fin de carrière qui ne seraient pas compensés à l'identique par l'installation de jeunes exploitants ou l'embauche de nouveaux salariés. Le rythme des pertes d'emplois serait inférieur à la tendance passée, mais ce métier serait celui qui perdrait le plus d'emplois à l'horizon 2022 » (p.100).

Graphique 7 – Créations nettes d'emplois par domaine professionnel



Source : projections France Stratégie-Dares

Par ailleurs, la tertiarisation des emplois se poursuivra sans doute « au cours des prochaines années, suivant une tendance à l'œuvre depuis plus de 25 ans ». Le rapport consacre des développements substantiels aux dynamiques territoriales (pp.146-163), pour souligner l'importance de l'économie résidentielle et du mouvement de métropolisation des emplois. Il comporte enfin des éléments sur les industries agro-alimentaires (partie sur les métiers des

industries de process – p.221) et le secteur de l'« hôtellerie, restauration, alimentation » (p.305).

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : France Stratégie

<http://www.strategie.gouv.fr/publications/metiers-2022-prospective-metiers-qualifications>

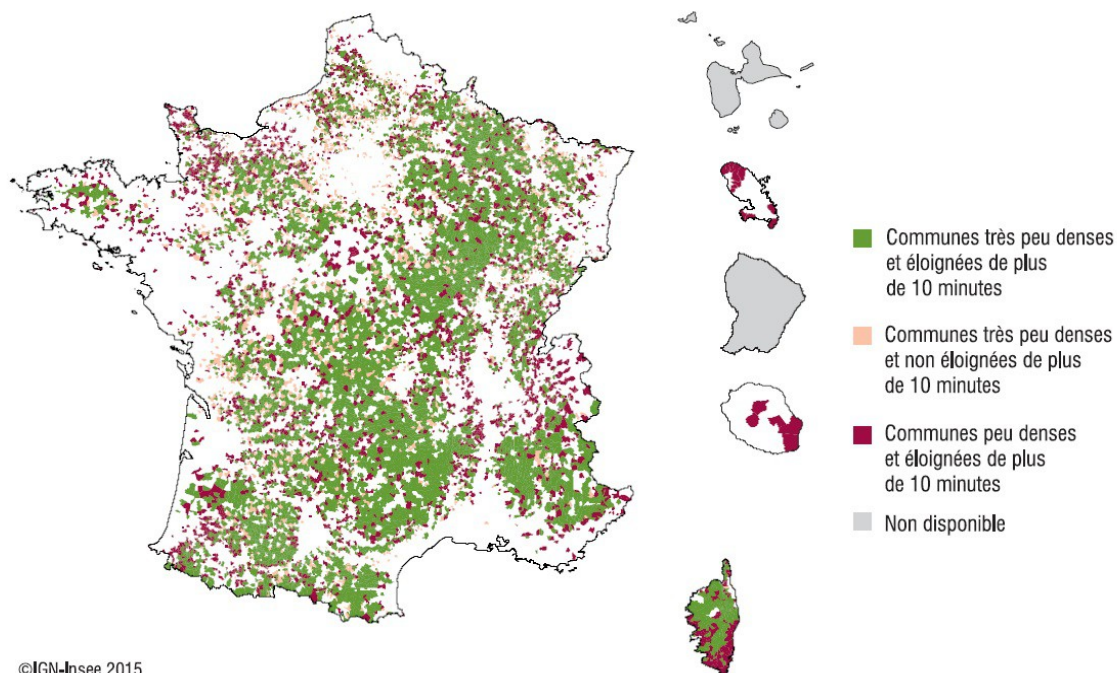
L'Insee publie l'édition 2015 de *La France et ses territoires*

Après l'édition 2010 de *La France et ses régions*, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) vient de publier *La France et ses territoires*. L'Institut s'y livre à une série d'analyses du territoire français, dans un contexte national marqué par plusieurs réformes, en cours (mise en œuvre de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et de celle relative à la nouvelle délimitation des régions) et à venir (projet de loi sur la nouvelle organisation du territoire de la République).

À travers une série de dossiers sont proposées différentes grilles d'analyse du territoire et de son fonctionnement, tant démographique que social et économique : degré de densité de population, rôle des villes avec les unités et aires urbaines, étude des marchés locaux du travail dans les zones d'emploi et prise en compte du contexte européen. Élément nouveau de cette édition, l'Insee dresse un panorama des régions dans leur future délimitation au 1^{er} janvier 2016.

Concernant les territoires ruraux, longtemps définis en négatif comme des espaces « non-urbains », l'Insee présente [une nouvelle approche](#) plus « morphologique », issue des travaux de classification « urbain-rural » de la Commission européenne (typologie « Degré d'urbanisation », 2011), qui prend en considération la continuité de l'espace en s'appuyant sur la localisation et la concentration des populations (voir carte ci-dessous). Cette grille d'analyse tient mieux compte des évolutions territoriales avec des liens campagnes-villes resserrés et des espaces ruraux qui se définissent davantage comme un « cadre de vie ». Elle permet, combinée à d'autres données comme l'emploi et la présence de services et d'équipements, de mesurer l'enclavement et l'éloignement de territoires très diversifiés.

Typologie européenne élargie et accès aux équipements et services de proximité



©IGN-Insee 2015

Note : les données carroyées sont disponibles pour la France métropolitaine, ainsi que pour La Réunion et la Martinique. La typologie européenne ne peut ainsi être construite pour les autres DOM.

Source : Insee, *Géographie* 2012.

L'Insee observe ainsi que 90 % des communes françaises sont peu densément peuplées, regroupant 35 % de la population, et que « les plus faibles densités – communes très peu denses – concernent un tiers des communes et 4 % de la population », les trois quarts de ces dernières étant considérées comme isolées (*ie* éloignées de l'influence des villes). Toutefois, l'Institut souligne que « la faible densité n'est pourtant pas toujours synonyme de dépeuplement » puisque ces espaces peu et très peu denses ont connu des taux respectifs de croissance de la population de 5,2 % et 3,3 % entre 2006 et 2011 (contre seulement + 1,2 % dans les communes denses).

Pour mémoire, l'Insee a publié une étude en octobre 2014 sur la qualité de vie dans les territoires français (voir à ce sujet [un précédent billet sur ce blog](#)).

Christine Cardinet, Centre d'études et de prospective

Source : Insee

http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?reg_id=0&ref_id=FST15

ALIMENTATION

De l'usage de politiques de prix pour promouvoir des régimes alimentaires plus sains

Le *Regional Office for Europe* de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié récemment un rapport intitulé *Using price policies to promote healthier diets*. Parmi les six régions de l'OMS, la région Europe (53 pays) est la plus touchée par les maladies non transmissibles (maladies cardiovasculaires, diabète, etc.) et, parmi les engagements pris par les États dans le [European Food and Nutrition Action Plan 2015-2020](#) pour promouvoir une alimentation saine, figure la mise en place de politiques de prix.



Dans un premier temps, est présentée une revue détaillée de la littérature sur les politiques de prix (taxes et subventions). Plusieurs points sont ainsi mis en avant, notamment l'influence de ces politiques sur les achats, les effets potentiels sur des produits et/ou nutriments non visés initialement, ou encore l'intérêt de recourir à des outils ciblés. Dans un second temps, des exemples d'actions dans la zone Europe sont détaillés. Sont ainsi présentés des cas de taxation suffisamment élevée pour avoir un impact sur les comportements : Danemark, Finlande, Hongrie

et France. Le programme de l'Union européenne (fruits à l'école), les changements de TVA, les interventions dans la chaîne d'approvisionnement et l'exemple de Singapour (diminution des graisses saturées dans les huiles de cuisson) complètent cette partie.

Pour finir, plusieurs enseignements pour le développement de telles politiques sont tirés, notamment en termes d'objectifs à plus ou moins long terme, centrés sur les achats ou les comportements (plutôt que sur une évolution du poids corporel ou des maladies, nécessairement multi-factoriels), et de population visée. Le processus d'identification des produits et/ou nutriments objets de la taxe ou de la subvention doit faire l'objet d'une attention particulière, et la prise en compte des réponses des acteurs de la chaîne d'approvisionnement (taille des portions, reformulation des produits notamment) est également d'importance. Enfin, le rapport insiste sur la nécessaire évaluation de ces politiques.

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : OMS

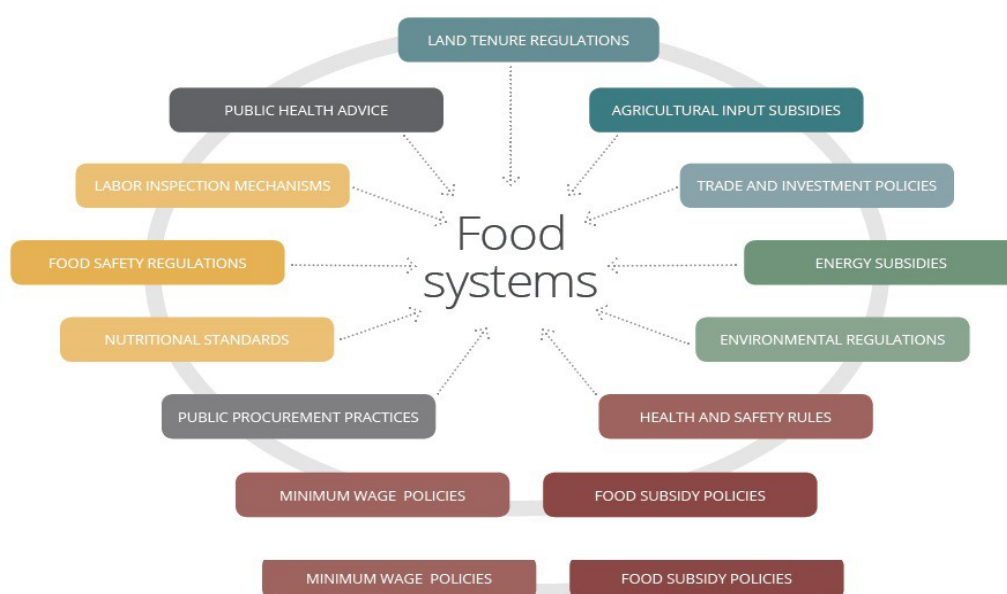
http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0008/273662/Using-price-policies-to-promote-healthier-diets.pdf?ua=1

Pour une nouvelle science des systèmes alimentaires durables

L'*International Panel of Experts on Sustainable Food Systems* (IPES-Food), groupe d'experts internationaux soutenu par la Fondation Daniel et Nina Carasso, créé en mai 2014 et présidé par Olivier De Schutter et Olivia Yambi, a rendu public en mai son premier rapport *The new science of sustainable food systems – Overcoming barriers to food systems reform*. Pour ces experts, faire évoluer les systèmes alimentaires vers davantage de durabilité nécessite de développer de nouveaux paradigmes scientifiques et de produire une image cohérente de ces systèmes et de leur économie politique.

Le rapport trace tout d'abord les contours d'un nouveau cadre d'analyse des systèmes alimentaires : réseaux d'interactions, synergies et boucles de rétroactions entre acteurs ; diversité des politiques ayant un impact potentiel (cf. schéma ci-dessous) ; relations de pouvoir et économie politique des systèmes. La nécessité de comprendre la durabilité des systèmes alimentaires à différentes échelles et de façon holistique est également mise en avant.

Some of the potential policy influences on food systems



Source : IPES-Food

La seconde partie du rapport pose les principes d'une nouvelle science transdisciplinaire sur les systèmes alimentaires durables, à même de produire les savoirs pour accompagner la transition. La troisième partie considère quant à elle les initiatives passées et présentes, à l'interface entre science, politique et pratique.

En conclusion, pour l'IPES-Food, la fragmentation (politique, thématique) des initiatives est un risque majeur. L'enjeu est ici de faire en sorte que celles-ci travaillent ensemble afin d'unifier les espaces de gouvernance alimentaire, notamment en internalisant un mode systémique d'analyse et en élargissant le cadre thématique de questionnement. Par exemple, le changement climatique doit être pleinement pris en compte dans des études centrées sur l'amélioration des trajectoires nutritionnelles. Établissant un parallèle avec les travaux de l'IPCC sur le climat, le groupe d'experts pose qu'une masse critique de preuves doit être atteinte et transposée en recommandations politiques afin de créer une dynamique de transformation des systèmes alimentaires. Enfin, le rapport insiste sur l'interconnection entre science et praticiens.

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : IPES-Food

<http://www.ipes-food.org/first-report-from-ipes-food-who-shapes-food-systems-and-who-has-a-say-in-how-they-are-reformed>

BIEN-ETRE ANIMAL

Propositions pour des politiques australiennes équilibrées et efficaces en matière de bien-être des animaux d'élevage

En avril 2015, le Farm Australian Institute, organisme indépendant travaillant sur l'agriculture australienne, a publié un rapport intitulé *Designing balanced and effective farm animal welfare policies for Australia*. Ce rapport présente un état des lieux de l'application des règles de bien-être animal en Australie et propose des pistes d'amélioration, afin de concilier politiques de bien-être animal, opinion publique et réalités de l'industrie agroalimentaire. En effet, bien que des normes de niveau satisfaisant soient globalement appliquées dans le pays, une partie de l'opinion les juge insuffisantes et éprouve une certaine défiance vis-à-vis de l'industrie agroalimentaire.

Une analyse bibliographique des pratiques montre des disparités selon les États. Si les dispositions relatives au commerce, à l'exportation et à l'abattage des animaux relèvent du gouvernement centralisé, le bien-être des animaux d'élevage est du ressort des États, lesquels peuvent se référer à des orientations données par des instances nationales (*Australian Capital Territory* et *Australian Animal Welfare Strategy*). Pour le Farm Australian Institute, l'absence d'une politique nationale peut toutefois conduire à des effets négatifs sur le bien-être animal ainsi qu'à des différences de coûts, qui peuvent parfois sembler injustifiées aux yeux des professionnels.

Les États ont formalisé le bien-être animal de manières différentes. Par exemple, si le Queensland a privilégié les termes de « soins et protection animales », le Territoire du Nord a préféré insister sur la santé, la sécurité et le bien-être.

Se plaçant dans une logique de recherche de consensus, le rapport fait plusieurs propositions, dont celle de l'adoption d'une loi nationale sur le bien-être des animaux d'élevage, basée sur des principes fondamentaux et des critères scientifiques objectifs. De plus, le gouvernement devrait faire le choix de structures consultatives appropriées afin de s'assurer que les décisions prises soient cohérentes et fondées. Enfin, la mise en place d'une réglementation nationale devrait être assortie d'enquêtes, de contrôles et de répression des infractions, tout en fixant prioritairement à ces dernières des objectifs de formation à la prévention des mauvais

traitements. Il s'agirait ainsi de mettre en place un dispositif équilibré et efficace de respect du bien-être des animaux d'élevage, en cohérence avec les impératifs de production.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : Farm Australian Institute

http://www.farminstitute.org.au/publications/research_report/animal_welfare.html

COLLOQUES

Effets sanitaires possibles des dynamiques environnementales des microorganismes

Le 19 mai dernier, un colloque organisé par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) dans le cadre du « programme national de recherche environnement santé travail » (PNR EST), en collaboration notamment avec l'Ademe et le ministère en charge de l'Écologie, a fait un point sur les interactions possibles entre les microorganismes pathogènes et le milieu extérieur. Ont notamment été présentés des travaux relatifs aux effets sanitaires des dynamiques environnementales liées à des microorganismes, et l'impact possible du changement climatique sur la survenue de maladies vectorielles a été abordé par plusieurs intervenants. En effet, un réchauffement de la température fait partie des facteurs de résistance des arthropodes vecteurs et facilite leur extension.

Cyril Caminade, chercheur à l'institut des maladies infectieuses de l'université de Liverpool (Royaume-Uni), a présenté une étude sur l'impact du réchauffement climatique sur certaines maladies vectorielles, parmi lesquelles la fièvre de la vallée du Rift, zoonose qui a un fort impact sur l'élevage en Afrique. Par ailleurs, parmi les autres zoonoses préoccupantes en lien avec l'environnement et le changement climatique figurent les maladies vectorielles transmises par les tiques. Sur ce point, une équipe de recherche associant l'Anses et l'École nationale vétérinaire d'Alfort développe un outil de dépistage des pathogènes pouvant être portés par différentes espèces de tiques : des essais menés en France, aux Pays-Bas et au Danemark ont permis la détection de portages de pathogènes inattendus sous les latitudes d'Europe du Nord concernées.

Ainsi, les travaux de recherche présentés mettent en évidence l'influence des écosystèmes sur les pathogènes et les hôtes (vecteurs et hôtes définitifs). Une meilleure compréhension de ces facteurs permettra de progresser dans la prévention de ces risques.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Lien : Anses

<https://www.anses.fr/fr/documents/Programme-RS190515.pdf>

OUVRAGES

Didier Bazile, *Le quinoa. Les enjeux d'une conquête*, Éditions Quae, 2015, 111 pages



Le quinoa, les enjeux d'une conquête

Didier Bazile



Le processus de globalisation touche tous les aspects de la vie en société, et donc aussi les denrées et systèmes alimentaires. Didier Bazile, chercheur au CIRAD, actuellement en poste à la FAO, nous en donne un bon exemple avec cet excellent essai consacré à la mondialisation du quinoa. Quelles sont les causes de cette soudaine diffusion d'une plante si longtemps confinée à la zone andine ? Les exportations croissantes permettent-elles de nourrir les producteurs autochtones ? Comment le quinoa s'adapte-t-il à de nouveaux milieux de culture ? Voilà quelques-unes des questions auxquelles l'auteur répond de façon claire et documentée, en croisant les regards de l'agronome et du géographe.

Les premiers chapitres sont consacrés à l'histoire du quinoa, à ses principaux écotypes ainsi qu'à sa grande biodiversité et ses systèmes traditionnels de culture. L'auteur s'attarde sur la plasticité écologique du quinoa. Il insiste aussi sur sa contribution à l'expression de l'identité des peuples andins et sur la fragilité de leurs pratiques agroécologiques ancestrales face à la pression croissante des marchés internationaux. Le passage à une agriculture d'exportation a d'ores et déjà diverses conséquences : mécanisation et intensification des pratiques, imposition de normes internationales, élévation des prix, faible variété des espèces commercialisées.

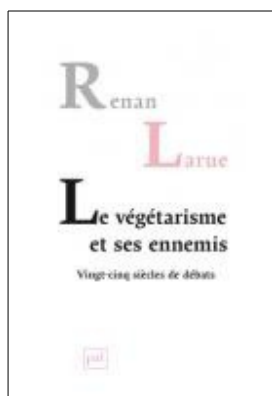
Le cœur de l'ouvrage est consacré aux questions de ressources génétiques, de diffusion et d'adaptation du quinoa. Les États-Unis se sont intéressés à cette plante dès la fin des années 1940, puis sa culture a essaimé sur tous les continents dans les années 1980. Ces nouvelles mises en culture se sont faites *via* le développement de variétés protégées, à partir de collections *ex situ*, et sans recourir à l'extrême richesse *in situ* des pays andins. Cette expansion s'inscrit dans le cadre international de régulation des semences et le nombre des certificats d'obtention végétale (COV) ne cesse de croître, renforçant le pouvoir des obtenteurs sur les producteurs.

Les derniers chapitres sont consacrés aux apports du quinoa, en termes nutritionnels comme en termes de revenus. Pour D. Bazile, au Pérou, et surtout en Bolivie, le « boom du quinoa » a nettement fait augmenter les surfaces cultivées et les exportations, sans pour autant avoir des effets négatifs sur la sécurité alimentaire des populations locales. Bénéficiant souvent d'une double certification, écologique et équitable, cette culture a garanti une meilleure rémunération des producteurs et contribué à diminuer la pauvreté en soutenant l'agriculture familiale. Le quinoa demeure globalement un produit de niche, mais la demande mondiale continue de croître, et si la Bolivie entend rester le premier producteur en privilégiant des politiques publiques qui soutiennent l'extension des surfaces cultivées, le Pérou fait le choix de programmes agricoles plus différenciés selon les zones géographiques et les types d'agriculture.

Bruno Hérault, Centre d'études et de prospective

Lien : <http://www.quae.com/fr/r3914-le-quinoa-les-enjeux-d-une-conquete.html>

Renan Larue, *Le végétarisme et ses ennemis. Vingt-cinq siècles de débats*, Presses universitaires de France, 2015, 310 pages



Manger ou ne pas manger de la viande ? Telle est la question qui traverse de nombreuses disputes philosophiques et religieuses, depuis l'Antiquité, et que l'on retrouve aujourd'hui dans les débats sur l'évolution des comportements alimentaires. Pour y répondre, l'auteur nous entraîne dans une très intéressante histoire des doctrines végétariennes et antivégétariennes, montrant bien ce que les arguments des uns et des autres ont d'immuable ou de changeant à travers le temps.

Par pitié pour les animaux ou par ascétisme, Hésiode, les pythagoriciens puis surtout Plutarque et Porphyre ont posé les premières bases du végétarisme. Leurs raisonnements, qui rompaient avec les sacrifices religieux de type alimentaire, ont suscité de fortes réactions philosophiques et politiques : Héraclide, Clodius et les stoïciens considéraient que les animaux ne sont là que pour satisfaire l'espèce humaine, et des lois de Tibère interdisent l'abstinence de viande.

Par réaction à la *cacherout* juive qui distinguait des denrées « pures » et « impures », les textes chrétiens prônent l'indifférence alimentaire. Ils célèbrent un Dieu omnivore et, de Saint Augustin à Thomas d'Aquin, sont largement défavorables au végétarisme. La diète des parfaits cathares est signe de leur hérésie et les jeûnes ne sont autorisés que s'ils sont réalisés par pénitence ou désir de se mortifier. Il faudra attendre le début du XVIII^e siècle pour que des chrétiens, sensibles à la douleur des animaux, osent contrarier la parole divine et vanter l'abstinence de viande.

La « renaissance végétarienne », au XIX^e siècle, vient selon R. Larue de la conjonction de plusieurs tendances : essor de la physiologie et du raisonnement diététique, progrès des sensibilités, épuisement des présupposés spécistes, développement de l'athéisme et du matérialisme, anti-carnisme éthique des Lumières (Voltaire, Rousseau). C'est en Angleterre que l'on trouve les plus fortes manifestations de dégoût pour la viande, qui aboutiront à l'invention du terme *vegetarian* (1839) et à la création de la *Vegetarian Society* (1847). Mais les adeptes du régime carné seront toujours plus nombreux que les défenseurs des animaux, constamment accusés de sectarisme.

Au XX^e siècle, l'industrialisation de l'élevage soulève de croissantes objections morales et c'est dans les années 1940 que Donald Watson forge le terme *vegan* et crée la *Vegan Society*. Ce mouvement a reçu le soutien d'universitaires de premier plan qui ont théorisé les « intérêts animaux » (Singer) ou les « sujets animaux » (Regan, Francione). En complément de ces éthiques animales, ce sont aujourd'hui des préoccupations de développement durable qui viennent légitimer le véganisme : effets néfastes de l'élevage sur l'environnement, épuisement des stocks de poisson, etc. Et si comme à toutes les époques les véganes ont leur détracteurs (Chanteur, Ferry, Digard), l'auteur termine son ouvrage par une réflexion prospective et considère que les conditions d'un passage massif à ce nouveau régime sont dorénavant réunies.

Bruno Héroult, Centre d'études et de prospective

Lien : http://www.puf.com/Autres_Collections:Le_v%C3%A9g%C3%A9tarisme_et_ses_ennemis

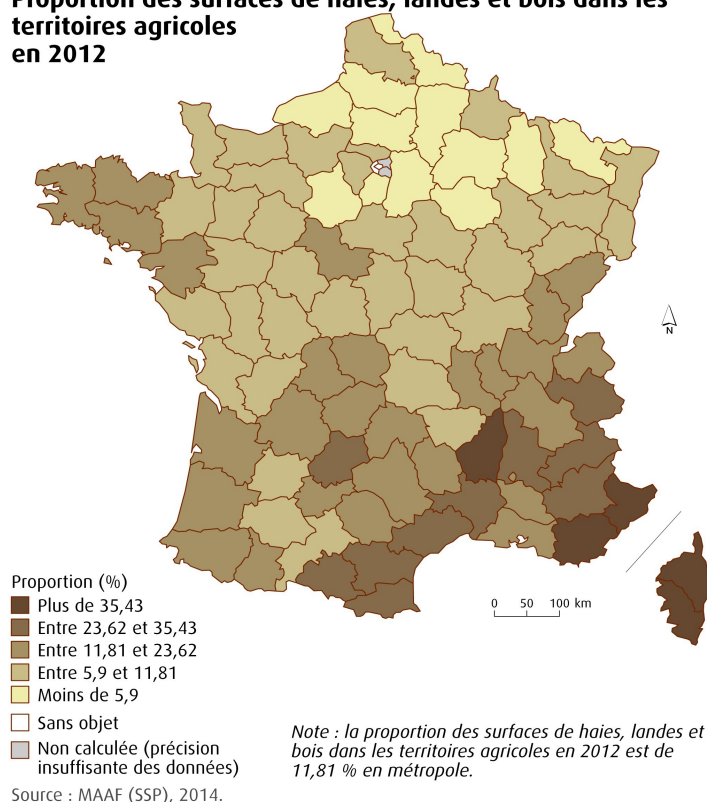
BRÈVES

Un nouvel indicateur « haies, bois et landes dans les territoires agricoles » pour l'Observatoire national de la biodiversité

Le 20 mai dernier, en vue de la Journée internationale de la biodiversité (22 mai), l'Observatoire national de la biodiversité (ONB) a publié la mise à jour annuelle de ses indicateurs pour la quatrième année consécutive. Cet observatoire, piloté par le ministère en charge de l'écologie, a vocation à caractériser l'état de la biodiversité et son évolution, pour permettre un pilotage efficace des politiques en la matière et un débat démocratique autour de cet enjeu de société.

Les indicateurs proposés sont organisés en jeux thématiques, l'un d'eux étant dédié à l'agriculture. Celui-ci comporte quatre indicateurs : évolution de la consommation de produits phytosanitaires, évolution des surfaces en prairies permanentes, évolution des surfaces agricoles drainées et enfin, un nouvel indicateur en 2015 portant sur les haies, bois et landes dans les territoires agricoles.

Proportion des surfaces de haies, landes et bois dans les territoires agricoles en 2012



Source : Observatoire national de la biodiversité
<http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/>

Filières agroalimentaires : un rapport dénonce la concentration du pouvoir au niveau international

L'expansion des chaînes d'approvisionnement globales à l'œuvre dans les filières agroalimentaires tend à renforcer la concentration du pouvoir, en particulier chez les acteurs de la fourniture d'intrants, du négoce, de la transformation et de la distribution. Or cette évolution génère

des impacts croissants sur les producteurs et les salariés de nombreuses régions. Telle est la conclusion d'une étude réalisée par le bureau BASIC pour quatre organisations de commerce équitable, et préfacée par Olivier De Schutter, l'ancien rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation. Celui-ci considère que la répartition du pouvoir dans les chaînes alimentaires ayant longtemps constitué un tabou, ce rapport vient « combler un manque ».

Source : *Altermondes*

<http://www.altermondes.org/filieres-agroalimentaires-les-relations-dangeureuses/>

Guide international des labels de commerce équitable

Mis en ligne début avril, le *Guide international des labels de commerce équitable* est issu d'une collaboration entre quatre organisations : la Plate-Forme pour le Commerce Équitable, Fair World Project, FairNESS France et Royaume-Uni. Cette publication a été motivée par des changements récents dans ce secteur : évolution des labels et systèmes de garantie, et du cadre réglementaire et législatif (directives européennes sur les marchés publics de mars 2014), demande croissante (consommateurs et professionnels) de preuves concrètes des impacts, prolifération des labels de développement durable et manque de clarté quant à leurs exigences.

À vocation technique, ce guide est destiné notamment aux acheteurs publics et privés et rend visibles les différents labels et systèmes de garantie. Débutant par une présentation du rôle et des enjeux liés au développement de ces dispositifs, il se poursuit par l'analyse de huit labels et systèmes de garantie, puis par la comparaison des exigences du commerce équitable et des labels de développement durable. Il présente enfin une revue bibliographique des principaux travaux académiques sur les impacts de ces différents dispositifs.

Source : Plate-Forme pour le Commerce Équitable

<http://www.commerceequitable.org/images/pdf/garanties/guide-labels-web-7-avril.pdf>

Lancement d'une cartographie des écosystèmes et de leurs services à l'échelle européenne

Le 5 mai dernier avait lieu la conférence de lancement d'un nouveau projet de cartographie des écosystèmes, dénommé [Esmeralda](#). Ce projet, fruit d'une collaboration entre 25 institutions scientifiques européennes, de plus de 20 pays et coordonné par l'université de Kiel (Allemagne), s'inscrit dans l'action 5 de la [stratégie biodiversité de l'UE à l'horizon 2020](#) « améliorer la connaissance des écosystèmes et de leurs services ». Il a en effet pour objectif de fournir aux décideurs publics les informations nécessaires à la conception de politiques environnementales. Complémentaire d'autres initiatives en la matière (programme européen [MAES](#), ou [EFESE](#) en France), il vise à établir des méthodes flexibles et adaptables à la diversité des situations européennes pour évaluer un écosystème et ses services.

Source : *Esmeralda project*

<http://esmeralda-project.eu/>

Quelle place faut-il faire aux animaux en sciences sociales ? L'agentivité animale en question

Dominique Guillo (CNRS) livre, dans la *Revue française de sociologie*, un éclairage exigeant sur le renouveau actuel des travaux autour des relations homme-animal. Pour plusieurs raisons, la thèse du « Grand Partage » moderne entre nature et culture, avancée par Bruno Latour et reprise par Philippe Descola, pour rendre compte de l'exclusion des animaux du champ des

sciences sociales, ne tient pas. Sous des airs de radicalité, les recherches ethnométhodologiques, d'une part, en anthropologie des sciences, d'autre part, conduiraient en fait une posture, figée au XX^e siècle, d'opposition entre sciences humaines et sciences de la nature, là où les travaux des fondateurs de la sociologie, au XIX^e siècle (Durkheim, Weber), reconnaissent une certaine continuité entre homme et animaux, ainsi que l'intérêt de collaborer avec les biologistes. Entre-temps, le racisme et l'eugénisme ont pour ainsi dire forcé les sciences sociales à dramatiser l'opposition entre nature et culture (l'humain irréductible à la biologie) et à reproduire les dualismes classiques de la philosophie. Aujourd'hui, pour l'auteur, il importe de ne pas perpétuer ces oppositions en faisant mine de les dépasser, et d'établir « un dialogue *sans réductions croisées* des sciences sociales avec les sciences de la vie ».

Lien : *Revue française de sociologie*

http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=RFS_561_0135

Biocarburants et débat public : la rhétorique des générations technologiques

Dans un article publié par la revue de sciences de la communication *Réseaux*, Thomas Tari (université Paris-Est) entreprend de décortiquer les usages de la notion de « génération » technologique (comme dans « OGM de n^{ième} génération »). Il le fait pour le cas des biocarburants, à partir d'un important travail de documentation (constitution d'une base de données à vocation exhaustive de 197 projets de recherche dans le domaine des bioénergies) et d'enquête (50 entretiens avec des chercheurs et managers de la recherche). Cette notion apparaît d'emblée « fortement liée à la trajectoire sociale de ces innovations et aux controverses qu'elles ont parfois suscitées dans l'espace public ». Elle constitue aussi une ressource rhétorique utile pour dialoguer entre experts, « mais surtout avec leurs tutelles, l'État, les médias et le grand public ». Pour l'auteur, ce faisant, elle contribue aussi à infantiliser et obscurcir le débat. Son travail de clarification « constitue donc un plaidoyer pour l'abandon de ce concept, potentiellement néfaste en ce qu'il véhicule un discours simplificateur, qui ne représente aucunement des choix de sociétés essentiels » dans le contexte de la transition énergétique.

Lien : *Réseaux*

https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=RES_188_0053

Santé publique et travail agricole : quels sont les mécanismes de la « production de l'ignorance » ?

Dans le sillage de plusieurs articles ([voir un précédent billet sur ce blog](#)) consacrés aux mobilisations d'agriculteurs « victimes des pesticides », François Dedieu (INRA) et Jean-Noël Jouzel (CSO) publient dans la *Revue française de sociologie* une contribution sur le dispositif de prévention des intoxications professionnelles en France. À partir de l'exemple de l'interdiction de l'arsénite de soude en 2001, les chercheurs entendent montrer « comment ce dispositif parvient à s'accommoder des savoirs 'inconfortables' susceptibles de remettre en cause ses arrangements institutionnels ordinaires », et mettre « en évidence les mécanismes par lesquels les organisations qui produisent ces savoirs offrent à leurs membres de 'bonnes raisons' de les ignorer, en désamorçant leur sens critique et en évitant d'œuvrer aux changements institutionnels qui devraient découler de leur prise en considération ». Leur travail débouche ainsi sur une intéressante réflexion sur les ressorts du changement institutionnel.

Lien : *Revue française de sociologie*

<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2015-1-page-105.htm>

Le petit agroéquipement, moteur de la croissance rurale en Asie

Une étude publiée en mai dans la collection « *Discussion papers* » de l'IFPRI retrace la diffusion du petit agroéquipement (*smaller scale agromachinery*) en Asie depuis les années 1960. Les moteurs diesel bon marché sont le point commun entre des technologies variées : tracteurs à deux roues, pompes à basse pression pour puits peu profonds, moulins, bateaux de rivière, rickshaws, etc.

L'histoire comparée de six pays (Népal, Vietnam, Bangladesh, Inde, Sri Lanka et Thaïlande) permet d'affirmer que les promoteurs de la « Révolution verte » – chercheurs, administrations, ONG –, soucieux de réaliser des gains d'échelle, ont surtout misé sur l'agronomie (variétés améliorées), souvent subventionné la grosse mécanisation (tracteurs à quatre roues, moissonneuses-batteuses...) et poussé à la restructuration du parcellaire. Ce faisant, ils sont largement passés à côté de la contribution (potentielle ou avérée) du secteur de la petite mécanisation à l'intensification de l'agriculture et à la croissance rurale. Les auteurs, sensibles aux bénéfices d'une agriculture de *smallholders*, soulignent l'intérêt de mieux prendre en compte ces petits équipements dans les politiques commerciales et de développement, avec pour préalable la mise en place d'un suivi statistique approprié.

Source : International Food Policy Research Institute
<http://www.ifpri.org/publication/rural-and-agricultural-mechanization>

Une technologie simple pour promouvoir la sécurité sanitaire alimentaire et lutter contre le gaspillage alimentaire

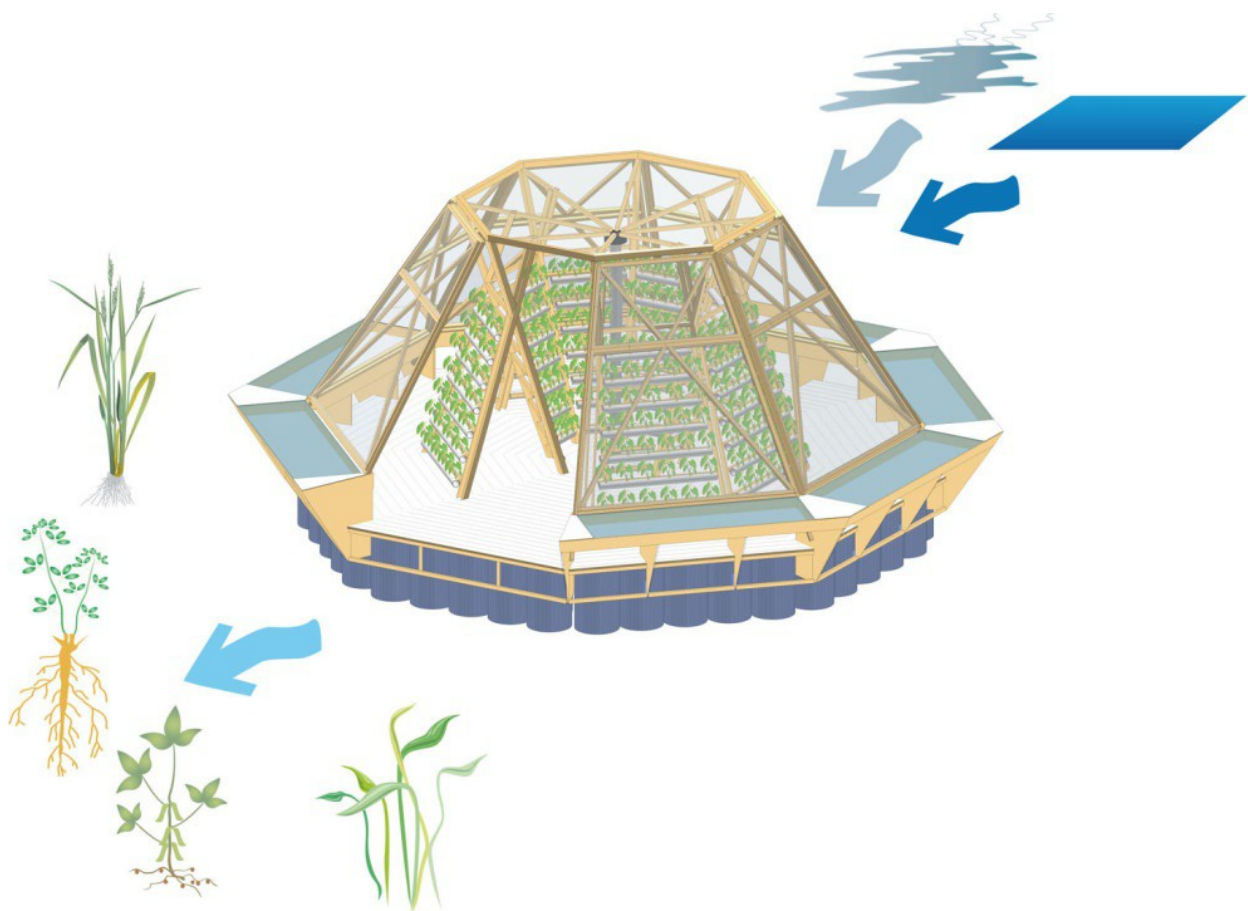
Publié mi-avril 2015 sur le site du Massachusetts Institute of Technology (MIT), un article décrit les travaux de plusieurs chercheurs ayant mis au point un dispositif qui permet de contrôler l'état de fraîcheur d'une denrée carnée en détectant les gaz de putréfaction. Ce capteur composé de nanotubes de carbone peut en effet être intégré dans l'emballage.

Son principe est basé sur une réaction chimique entre des molécules de métallo-porphyrine liées à du cobalt, incluses dans les nanotubes, et les composés azotés de type amines biogènes qui se forment lors de décomposition de la viande. Cette réaction conduit à une augmentation de la résistance électrique du nanotube et, détectée par le capteur, elle serait facilement utilisable par les consommateurs, la lecture pouvant se faire *via* un smartphone. Un brevet a été déposé pour cette technologie, qui, si elle débouche sur un développement commercial, sera une avancée notamment pour la gestion du gaspillage alimentaire en fin de chaîne (par exemple pour les réfrigérateurs familiaux).

Source : Massachusetts Institute of Technology
<http://newsoffice.mit.edu/2015/sensor-detects-spoiled-meat-0415>

Jellyfish Barge : le projet italien de serre flottante

Le *think tank* italien Pnat, associant des designers et des biologistes inspirés par le biomimétisme, a élaboré une serre flottante modulaire destinée à la culture hydroponique avec purification d'eau salée et utilisation de l'énergie solaire. De petite taille, la *Jellyfish Barge* est conçue pour des milieux à faibles ressources naturelles et pour être facile à construire, y compris en conditions de contraintes économiques. Elle sera présentée à l'exposition universelle de Milan.



Source : Pnat 2014

Sources : Alimentation Générale

<http://alimentation-generale.fr/nature/des-jardins-potagers-flottants-autosuffisants>

Pnat

<http://www.pnat.net/jellyfish-barge/>

Le protectionnisme a changé de forme et de géographie

Un rapport publié par le Parlement européen analyse les nouvelles formes du protectionnisme commercial parmi les pays du G20 depuis la crise économique de 2008. Deux tendances émergent : les formes traditionnelles de protection douanière (droits de douane, quotas) sont remplacées par des barrières techniques, et ce sont les pays émergents (Russie, Chine, Inde, Indonésie) qui en font le plus grand usage.

Source : Parlement européen

http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/549028/EXPO_STU%282015%29549028_EN.pdf

Diverses organisations s'inquiètent du plan de la Commission pour améliorer la qualité de la réglementation européenne

Une plateforme d'organisations d'origines très diverses (associations, ONG, consommateurs, syndicats) s'est récemment constituée au niveau européen afin de surveiller

l'impact de l'initiative « *better regulation* » lancée par M. Juncker. Ces organisations alertent contre la tendance à présenter la réglementation européenne comme un « fardeau », alors qu'elle est essentielle pour protéger l'intérêt général, les droits fondamentaux, ainsi que les droits des citoyens, des travailleurs et de l'environnement.

Source : betterregwatch.eu

http://www.betterregwatch.eu/BRWN_Founding_Statement_and_Members.pdf

Lancement du premier frigo communautaire en libre-service à Montréal

Le site canadien *Veille action pour de saines habitudes de vie* rapporte l'ouverture, fin avril dernier, d'un réfrigérateur communautaire en libre-service à Montréal. [*Le Fridge*](#) s'inspire d'un concept développé depuis 2012 par le site allemand [*Foodsharing*](#) : il vise à recueillir les dons alimentaires (à l'exclusion de la viande et du poisson) d'épiceries, restaurants ou individuels, et à en faire profiter les personnes du quartier. Avec pour objectif de lutter contre le gaspillage et l'insécurité alimentaire, ces frigos en libre-service sont gérés par des bénévoles.

Source : *Veille action pour de saines habitudes de vie*

<http://veilleaction.org/fr/la-veille/alimentation/2716-the-fridge-premier-frigo-communautaire-en-libre-service-%C3%A0-montr%C3%A9al.html>

COLLOQUES, CONFÉRENCES

- 31 mai - 5 juin 2015, Montpellier

19^e Journées GiESCO (Groupe international d'Experts en Systèmes vitivinicoles pour la CoOpération)

<https://colloque.inra.fr/giesco-2015/>

- 2 juin 2015, Bruxelles

Événement « *Improving Food Systems for Better Lives* » organisé par la Commission européenne, BMZ et l'IFPRI

<http://www.ceps.eu/events/improving-food-systems-better-lives>

- 2 juin 2015, Paris

Conférence *Quelles conditions pour une réussite de la COP 21 à Paris ?*, organisée par Terra Nova

<http://www.tnova.fr/evenement/conf-rence-esprit-public-quelles-conditions-pour-la-r-ussite-de-la-cop-21-paris-mardi-2-juin-19h-mairie-du-3-paris>

- 3 et 4 juin 2015, Paris

Conférences « Les marchés mondiaux du lait et de la viande en 2015 » organisées par l'Institut de l'Élevage

<http://idele.fr/recherche/publication/idelesolr/recommends/assistez-aux-conferences-marches-mondiaux-du-lait-et-de-la-viande-en-2015.html>

- 4 juin 2015, Paris

Forum *Vivre ensemble le changement climatique*, organisé par le Conseil économique, social et environnemental

<http://ve.lecese.fr/>

- 9 juin 2015, Paris

8^e Rencontres nationales du Printemps BIO, organisées par l'Agence bio sur le thème « Restauration collective et alimentation biologique »

<http://www.agencebio.org/agenda/rencontres-nationales-de-printemps-bio>

- 9 et 10 juin 2015, Paris

Colloque « Bioéconomie 2020 – 2050 : les défis aux filières agricoles, alimentaires et énergétiques », organisé par l'Inra et les alliances AllEnvi et Ancre

<http://www.allenvi.fr/actualites/2015/colloque-bioeconomie>

- 9 et 10 juin 2015, Paris

Conférences « L'élevage de ruminants, acteur des solutions climat et la 21^e conférence internationale sur le climat », organisées par la CNE, le CNIEL, Interbev et l'Institut de l'élevage

<http://idele.fr/domaines-techniques/publication/idelesolr/recommends/lelevage-de-ruminants-acteurs-des-solutions-climat.html>

- 11 juin 2015, Paris

Conférence-débat organisée par l'Unifa sur « La fertilisation, alliée ou ennemi du changement climatique ? »

<http://www.engrais-agriculture.fr/non-classe/conference-la-fertilisation-alliee-ou-ennemie-du-changement-climatique/>

- 11 juin 2015, Trouville-sur-Mer

Colloque du Conseil national de l'alimentation sur le thème « Communication et alimentation : les conditions de la confiance »

<http://www.cna-alimentation.fr/les-colloques>

- 11 et 12 juin 2015, Lille

17^e Entretiens de Nutrition de l'Institut Pasteur de Lille, sur les thématiques « Le microbiote intestinal : l'inattendu ! » et « Pré et probiotiques : l'avenir ? »

<http://www.pasteur-lille.fr/nutrition/userfiles/images/17EN%282%29.pdf>

- 15 - 17 juin 2015, Montpellier

Symposium 2015 « Bioraffinerie pour l'alimentation, les combustibles et les matériaux »

<http://www.bffm2015-congress.eu/>

- 15 - 17 juin 2015, Champenoux

5^e atelier REGEFOR « Les innovations dans les usages du bois interpellent la gestion forestière », organisé par l'Inra, AgroParisTech, l'Université de Lorraine et le GIP ECOFOR

http://docs.gip-ecofor.org/public/annonce1_regefor2015.pdf

- 16 et 17 juin 2015, Paris

2^e Assises de l'économie circulaire organisées par l'ADEME

<http://www.ademe.fr/actualites/manifestations/2e-assises-leconomie-circulaire>

- 17 juin 2015, Bruxelles

Workshop on allergenicity assessment of GM plants organisé par l'EFSA

<http://www.efsa.europa.eu/en/events/event/150617.htm>

- 18 juin 2015, Paris

Colloque « Le blé, Enjeux géopolitiques et diplomatie économique », organisé par l'IRIS et l'AGPB

<http://www.iris-france.org/evenements/le-ble-enjeux-geopolitiques-et-diplomatie-economique/>

- 24 juin 2015, Paris

Colloque « Risques sanitaires, précaution et innovation » organisé par l'Anses et la Chaire de Développement durable de Sciences Po

<https://www.anses.fr/fr/content/colloque-risques-sanitaires-pr%C3%A9caution-et-innovation>

- 24 juin 2015, Paris

Colloque « Utilisation du potentiel biologique des sols - un atout pour la production agricole », organisé par l'Académie d'Agriculture

<http://www.academie-agriculture.fr/ephemerides/agenda/colloque-et-journee-organisee-par-lacademie-dagriculture-de-france-dans-le-cadre>

- 24 - 26 juin, Maisons-Alfort

Colloque sur le Pathobiome organisé par l'Inra

<https://colloque6.inra.fr/pathobiome>

- 25 juin 2015, Paris

Colloque « La biodiversité des ferments au service de l'innovation », 8^e édition du pilier « Alimentation » des Carrefours de l'Innovation Agronomique organisés par l'Inra

<http://www6.inra.fr/ciag/CIAG-Alimentation/Biodiversite-des-ferments>

- 28 juin - 1^{er} juillet 2015, Dijon

16^e International Symposium on Olfaction and Electronic Nose (ISOEN)

<https://colloque6.inra.fr/isoen2015>

- 29 juin - 1^{er} juillet 2015, Tours

6th Symposium on Antimicrobial Resistance in Animals and the Environment, organisé par l'Inra

<http://www.arae2015.com/WD150AWP/WD150AWP.EXE/CONNECT/ARAE152>

- 30 juin 2015, Paris

5^e édition du Colloque national biomasse, organisé par le Syndicat des Énergies Renouvelables

<http://www.colloque-biomasse.fr/Page/1776/Accueil>

- 30 juin - 2 juillet 2015, Paris

Conférence organisée par l'OIE « Global conference on biological threat reduction »

http://www.oie.int/fileadmin/Home/eng/Conferences_Events/docs/pdf/201014/Concept_note-programmeWeb.pdf